

BLOC-NOTES

Parentalité : retour sur un vieux problème philosophico-sociologique pour ne pas se tromper de cible

De quoi parle-t-on ?

Parentalité. Ce terme a envahi ces dernières années le discours social, éducatif, politique, sans que l'on soit en mesure de définir précisément de quoi il s'agit¹. Il est aisé, au plan biologique, de définir un parent. Tout comme il est simple de se situer, toujours au plan biologique, dans une lignée parentale. Mais on peut se sentir parent, hors de tout lien biologique. Ce qui peut signifier alors que l'on remplit les fonctions d'un parent. C'est la définition que donne de la parentalité le Larousse. L'Organisation Mondiale de la Santé va plus loin en disant que ce terme qualifie **le lien entre adulte et enfant** pour assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. La Caisse d'Allocation Familiale quant à elle aborde la question sous l'angle du **soin et de l'attention porté à un enfant** par son ou ses parents.

Sur un autre plan, il est frappant de voir que ce terme ressurgit -pour autant qu'il ne le quitte jamais tout à fait- dans les débats publics dès lors que se produisent des mouvements collectifs comme les émeutes urbaines de l'été 2023 ou des faits délinquantiels graves comme les attaques de jeunes dirigées vers d'autres, quelquefois mortelles. Pour paraphraser Arendt², **on parle d'autant plus de la parentalité qu'elle semble ne plus aller de soi**. Est ainsi sous-entendu que les parents ne remplissent pas correctement leur fonction, qu'ils n'apportent pas assez de soin ou d'attention à leurs enfants, ou encore que le lien parents/enfants pose problème, ce qui expliquerait ces foyers ou éruptions de violence.

Le problème que porte cette approche réside en ce que **les termes soins, attention, développement, éducation... sont assez flous et généraux**. Chaque parent peut avoir une conception propre des attentes de son enfant ou de ce qu'il est bon de faire en ces matières. On sait par exemple qu'il existe de **grandes différences d'approches selon les catégories sociales des parents**. Les travaux de Thomsen³ montrent ainsi que toutes les activités des catégories

¹ Voir à cet égard Saül Kartz, *Mythe de la parentalité, réalités des familles*, Ed Dunot, 2014

² Arendt H, *La crise de la culture*, 1^{ère} éd 1954.

³ Thomsen JP, "The Educational Strategies of Danish University Students from Professional and Working-Class Backgrounds", Université de Copenhague, sept 2013.

sociales dites supérieures avec leurs enfants sont orientées vers l'accroissement du capital culturel (visites de musées, pratiques culturelles, musicales...) de leurs enfants. Ce qui n'est pas le cas des « travailleurs » dont les pratiques avec leurs enfants sont détachées de ces préoccupations.

Parler de parentalité laisse alors à penser qu'il existe une norme implicite du « bon soin », de la « bonne attention », de la « bonne éducation », et des parents qui respectent ou ne respectent pas cette norme implicite. Le danger de recourir à cette notion consiste alors à **porter un jugement de valeur** sur des parents qui seraient « défailants », tout en ne spécifiant jamais de normes explicites sur lesquelles ils devraient baser leurs comportements parentaux.

Dans ce qui suit, un retour va être fait sur le rôle des parents dans l'éducation des enfants pour montrer que renvoyer « la faute » sur les familles ou l'éducation peut être un non-sens philosophique ou sociologique. Pour avancer, il convient sans doute de repenser la façon dont la société et sa morale se produisent.

De la morale privée

Il est une expression qui semble tombée en désuétude : « bien élever ses enfants ». Avoir des enfants « bien élevés », dans les décennies d'après-guerre, valait sésame d'intégration sociale. Avoir des enfants « mal élevés » valait condamnation et exclusion sociale, du moins dans les petites communautés de type villageoises. **Comment comprendre ce terme « d'élever » ?**

Le premier sens est agricole : on élève des enfants comme on élève un troupeau. Appliquer ce terme d'élevage à l'humain peut paraître choquant. Pourtant, dans la pensée chrétienne, le pasteur est chargé d'âmes. Il conduit son troupeau. C'est également une notion commune dans la philosophie, notamment chez Platon⁴. L'art politique est « *l'art de paître les hommes* », d'élever en commun des hommes.

Pour Platon, l'homme politique a pour but de conserver la cité par la science et la justice et de la rendre meilleure. Pour cela, il doit dispenser toujours, avec indulgence et sciences, aux membres de l'Etat, la justice la plus parfaite, afin de les rendre meilleurs. C'est le rôle que doit jouer **l'instruction et l'éducation, qui doivent réaliser un mélange de vertus**, quelquefois opposées, comme la force et la bienveillance. La science de l'Etat commande aux éducateurs de tisser ensemble des caractères différents, par des opinions communes, des honneurs, des renommées, des gages échangés entre eux, de telle sorte que les forts ne deviennent violents, que les bienveillants ne deviennent mous et à la merci des forts.

La société chez Platon est vue comme un tissu dans lequel les différentes catégories d'humains doivent être entrecroisées et liées entre elles pour être à la fois résistante et souple. Les familles doivent donc élever leurs enfants pour **qu'ils soient aptes à la vie commune**. Il s'agit là d'une morale privée que l'on peut attendre des familles qui doivent transmettre des normes de civilité à leurs enfants.

Mais on voit bien les limites de cette approche : la civilité, la manière de se comporter à l'égard des autres est très variable, dans le temps, selon les lieux, selon les groupes sociaux... C'est pourquoi il est impossible de s'en remettre à la seule sphère privée -la famille- pour assurer cette socialisation. Elle doit à tout le moins être complétée par **le rôle des instructeurs et des éducateurs** qui tisseront ensemble des enfants aux caractères, comportements, valeurs

⁴ Voir le dialogue « *Le politique* » de Platon

différentes. C'est, dit Platon, la fonction première du politique. **La morale privée (familiale) doit donc être renforcée par une morale publique.**

A une morale publique

Il n'y a donc pas à s'étonner que l'École ait été l'une des grandes institutions auxquelles s'est attachée la Troisième République. Par l'éducation, l'Etat républicain s'est fait instituteur de la société civile⁵. **Faire tenir ensemble des personnes que tout ou presque peut différencier** ne va pas de soi, ce sera la tâche de l'éducation.

Cela renvoie à la **seconde approche du terme « élever »**. **Cette fois-ci, il s'agit d'élévation**. Bien élever ses enfants revient alors à leur permettre de s'élever. Que ce soit au plan moral ou matériel puisque l'époque est aussi celle du Progrès. Bien élever ses enfants revient alors à leur permettre de s'inscrire dans **un vaste mouvement collectif de progrès** des arts, des sciences, des techniques ou encore de la moralité. Car la République est tendue vers des idéaux de justice et d'égalité des Hommes.

Bien élever ses enfants, c'est aussi leur permettre de changer de statut et de passer -sorte de transsubstantiation laïque- **du statut d'individu intéressé au statut de citoyen**. C'est pourquoi une morale publique, de l'ordre du sacré dit Durkheim⁶, qui est transmise par l'éducation est nécessaire dans une organisation sociale individualiste. L'éducation régularise les conduites, promeut des habitudes collectives, constitue un système de commandement, une discipline nécessaire qui limite nos désirs et aspirations qui, sinon, seraient illimités et immodérés. En quelque sorte, **l'éducation inhibe nos désirs et aspirations, ce qui rend possible la vie commune**⁷.

L'éducation est un vecteur de statique sociale, mais l'important réside dans le fait que les règles imposées doivent faire Autorité⁸, c'est-à-dire être respectées pour elles-mêmes indépendamment des conséquences liées au plus ou moins grand respect de ces règles. Autrement dit, les actes prescrits par la morale publique poursuivent des fins impersonnelles ; elle fait, sinon préférer, du moins **passer l'intérêt collectif avant les intérêts personnels** car ceux-ci n'ont aucune valeur morale.

Dit autrement encore, l'association de personnes différentes produit autre chose que la somme des parties, **elle produit une société** dans laquelle existent des idées, des sentiments qui n'auraient jamais existé dans les consciences individuelles. Il y a une personnalité collective qui s'impose à chacun des membres de la société, un attachement de chaque individu au groupe social dont il fait partie. Il ne s'agit pas d'un attachement égoïste, parce que la société lui « rapporte » quelque chose ; il est dû au fait que « *l'homme est en majeure partie un produit de la société* ». Nous devons à la société toutes nos facultés supérieures : les langues, les religions les sciences, les arts... L'école est là aussi une institution fondamentale à qui il revient d'attacher l'enfant à la société. En vue d'y « faire

⁵ Les termes sont de Pierre Rosanvallon, *La crise de l'Etat Providence*, Ed Seuil 1981.

⁶ Durkheim E, *L'éducation morale, recueil des cours dispensés à la Sorbonne en 1902/1903*. Ce qui suit est directement extrait de cet ouvrage.

⁷ C'est une thèse que l'on retrouve fréquemment dans les œuvres de Hegel, en parfaite logique avec sa phénoménologie de l'esprit et les chapitres consacrés à la « dialectique du maître et de l'esclave ». Le maître qui se laisse aller à ses penchants naturels, à ses instincts, ne peut accéder à la conscience de soi, contrairement à l'esclave qui, brimé dans l'expression de ces mêmes penchants, accède à la conscience d'être esclave.

⁸ Avec un grand A, pour la distinguer de l'autorité que Spinoza (*Traité théologico-politique*) renvoyait au domaine du pouvoir, au sens de contrainte plus ou moins violente.

régner plus de justice, une plus haute moralité, de s'organiser de manière à ce qu'il y ait un rapport toujours plus exact entre les mérites des citoyens et leur condition, et à ce que les souffrances des individus soient adoucies ou prévenues ».

C'est l'objectif central de l'Etat : **faire de la société politique une incarnation partielle de l'idée d'humanité** qui permet de faire abstraction des particularités (locales, de races, d'habitats...) et de faire partager au plus grand nombre un idéal social plus général. Les maux sociaux (« *des gens sortis de tout cadre social régulier* », (l'alcoolisme, le vagabondage...) doivent être traités socialement parce qu'ils ne sont pas le résultat de volontés ou de comportements individuels, mais le produit de la société, à l'instar du suicide qui, quelque personnel qu'il paraisse, est avant tout un fait social lié à la plus ou moins grande inclusion sociale des personnes.

La société est à la fois la fin de la morale sociale et la productrice de cette morale. C'est la société qui nous forme moralement et nous dicte notre conduite en étant l'ouvrière de cette morale sociale, laquelle reflète fidèlement la structure de cette société. La société se reproduit grâce à cette morale, en même temps qu'elle élabore toujours de nouvelles normes sociales, au fur et à mesure que des progrès sont accomplis. La société tend donc ainsi à se rapprocher de ses idéaux en produisant des citoyens meilleurs.

La parentalité ou le renoncement du politique ?

Il n'est pas très utile d'aller plus avant dans le rappel des thèses de Durkheim pour poursuivre la discussion sur la parentalité et en souligner les apories.

Rejeter on ne sait quelle faute sur les parents qui n'assureraient pas leur fonction, leur parentalité, pourrait être une absurdité sociologique dans la mesure où des parents, des familles on ne peut attendre qu'une morale « de base », privée. Bien sûr, **il faut accompagner et aider les parents qui se sentent en difficulté dans leurs relations avec leurs enfants**, mais réprimer les familles jugées « défaillantes » ne saurait être d'un grand secours dans la mesure où, d'une part, la sanction, dans bien des cas, n'aurait aucun sens pour elles ; d'autre part, le comportement des enfants n'est jamais mono-causal. Déroger aux attentes institutionnelles ne relève pas de la seule responsabilité parentale. Les contextes sociaux locaux y jouent un rôle non négligeable⁹.

De la même manière, fustiger les instituteurs et les enseignants parce que l'école ne remplirait plus son rôle d'éducateur, de diffuseur de la morale sociale pourrait être un non-sens dans la mesure où l'école n'est qu'un médium ou un vecteur de la morale sociale. Lorsque la morale que doit diffuser l'éducation est en contradiction avec la structure sociale, alors l'école n'y peut mais. Ajouter quelques heures d'éducation civique au programme ou revêtir un uniforme revient à placer un cautère sur une jambe de bois.

Plutôt que de rechercher des causes individuelles, les parents d'un côté, les enseignants de l'autre, il convient de **mener une analyse sociale des difficultés que rencontrent certains jeunes avec les normes et la morale sociale.** Car, comme le proposait Durkheim, c'est bien la société qui produit sa morale, laquelle est intimement liée à la structure de la société. C'est donc cette structure qui doit être questionnée, quitte à adopter une lecture trop

⁹ Par exemple, dans des territoires déprimés où le chômage des jeunes est la norme, même les enfants ayant un indice de position sociale élevé tendent à plus décrocher scolairement. A l'inverse, dans les territoires dynamiques, même les enfants ayant un IPS faible tendent à avoir une meilleure performance scolaire. Voir Di Paola V et Moullet S., « Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ? Formation emploi, N°144, 2018.

structuraliste de Durkheim. A défaut, on trouve des boucs émissaires commodes sans s'interroger sur la capacité du politique -dont c'est l'essence- à « faire société ».

Trois faits sociaux au moins méritent d'être pris en compte pour comprendre l'affaiblissement de cette capacité politique.

■ On retiendra d'abord que **la société française est fortement inégalitaire**, plus en termes de statuts sociaux et culturels qu'en termes financiers d'ailleurs¹⁰. Les valeurs qu'elle promeut sont celles de la réussite individuelle, sensée ces dernières années construire une « Startup Nation »... Mais la réussite individuelle n'a aucune valeur morale. Elle ne se réfère qu'aux intérêts individuels, non à un intérêt collectif. Ce faisant, sont désignés les grands (les innovateurs, les disrupteurs, plus généralement les entrepreneurs et les innovateurs...) distincts de la masse des petits. La justification de cette hiérarchie sociale, qui voudrait que la réussite de quelques-uns se fasse au profit du plus grand nombre, ne résiste pas à la réalité. Mais au passage, on troque l'innovation en lieu et place du **Progrès qui était un intégrateur fort en ceci que tous pouvaient y participer et en bénéficier**.

Il y a, pour reprendre une célèbre formule, des « fractures sociales » qui font qu'il est de plus en plus difficile de tisser ensemble des enfants d'origines différentes. D'ailleurs **l'Etat a encouragé les parents à échapper à cet entrelacement social en affaiblissant la carte scolaire**. Le résultat en est un entre soi culturel et économique avec des établissements scolaires spécialisés dans l'accueil de tel ou tel public. Il y a une inégalité fondamentale devant le savoir... et le pouvoir qu'il donne.

Ce qui a pour effet que **les « élites » se reproduisent de leur côté** en renforçant les codes de la réussite, pendant que nombre de jeunes, socio-culturellement moins favorisés, sont produits. L'école tente de leur inculquer ces mêmes normes, lesquelles n'ont que peu de sens à leurs yeux car tout dans la marche de la société leur indique qu'ils sont assignés à des places peu enviables. Selon l'OCDE, en France, « il faudrait six générations, soit 180 années, pour qu'un descendant d'une famille en bas de l'échelle des revenus (les 10% les plus bas) se hisse au niveau moyen de son pays »¹¹. La moyenne pour les pays de l'OCDE est de 150 ans.

■ Parce qu'il faut, en second lieu, **prendre date du fait que nous sommes au temps des tribus**¹². La société française n'est plus un ensemble organique intégré. Elle est en grande partie composée de groupes affectuels qui font et se défont, se renforcent ou se délitent au gré des événements. Elle est aussi le fait de groupes qui développent des formes de solidarité mécanique, basée sur la tradition ou la religion par exemple. L'idéal républicain voulait en quelque sorte **faire disparaître les différences en un « nous » inclusif alors que ces nouvelles formes d'agroupement reposent sur des « nous » exclusifs**.

¹⁰ Les inégalités de revenus sont très limitées en France par rapport à bien d'autres pays. Par contre, les inégalités statutaires ou sociales et culturelles sont très élevées. Il en va ainsi par exemple du pourcentage de chances qu'a un enfant de cadres de devenir lui-même cadre, comparé aux chances d'un descendant d'ouvrier de devenir cadre. Ce qui alimente les débats sur l'incapacité du système éducatif à réduire les inégalités sociales.

¹¹ OCDE, 2018. Version française « L'ascenseur social en panne ? Où en est la France ?, 2019.

¹² Titre d'un ouvrage de Michel Maffesoli, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés post-modernes*, Ed la Table ronde, 2000.

Dans l'humanisme hérité des Lumières, l'humain était donné : *l'homme est né libre et partout il est dans les fers*¹³... et le but de la société -et le rôle du politique- était de réaliser des progrès dans la réalisation de cet idéal : rendre les personnes plus libres, plus égales. Au temps des tribus et de solidarités plus mécaniques qu'organiques, certains sont quasi sûrs de bénéficier des avantages que peut procurer la société, d'autres sont quasi sûrs d'en être exclus¹⁴. Ce qui nourrit un sentiment d'injustice croissant qui conduit à des soulèvements ou à des émeutes qui sont autant de réponses au fait que l'Etat ne prend plus en charge sa mission fondamentale d'assurer une vie commune à des personnes ou à des groupes différents, de tracer une perspective d'avenir commune, faite de progrès généralisés et de justice sociale¹⁵. En lieu et place, il faut s'adapter. Le discours néo-darwiniste (et faussement darwiniste) valorise ceux qui ont cette plasticité et disqualifie tous les autres¹⁶.

■ Enfin, en troisième lieu, **il faut mettre en avant les forces désinhibitrices**¹⁷ qui sont à l'œuvre dans les sociétés post-modernes. Les vecteurs en sont les conflits et leurs atrocités relayées par les médias qui présentent **le monde comme un espace essentiellement conflictuel** ; la violence des jeux vidéos -autre médium-, les propos désinhibés sur les réseaux sociaux qui en appellent à la violence, la haine de l'autre... La force et la violence prennent le pas sur la pondération et la bienveillance. **L'école comme médium de la morale sociale est submergée** par d'autres médias qui ne portent aucune morale, qui, au contraire, rabaisent les humains plutôt que de les élever.

Certains jeunes « s'ensauvagent », échappent au projet social d'humanisation, de réalisation permanente et continue des potentialités humaines. Les réprimer (ou leurs parents) ne change en rien la société et sa structure qui en sont à l'origine. La répression signe la défaite de l'éducation, dans son sens platonicien, signifie l'incapacité du politique à lier ensemble les divers groupes sociaux, d'offrir à tous une perspective commune.

Et si on revenait au politique ?

Pour conclure et synthétiser le propos, il convient bien évidemment de soutenir les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ceci posé, comme il est impossible de définir précisément la parentalité, chaque service ou association pourra continuer à proposer des actions diverses et variées au nom de la parentalité. Aide aux devoirs ? Parentalité. Education à la santé ? Parentalité. Rencontre parents-enseignants ? Parentalité etc etc.

Pour le moins, cet accompagnement doit être le fait de professionnels hautement qualifiés, formés entre autres aux dimensions interculturelles pour se garder de jugements de valeur faciles et d'injonctions incomprises.

En gardant à l'esprit que ce peut être un puit sans fond ou une tâche prométhéenne. Car la structure sociale ne permet plus d'orienter les comportements de manière homogène. **La morale sociale ne fait plus Autorité dans une**

¹³ Célèbre formule de Rousseau en introduction du *Contrat social*.

¹⁴ Par exemple, certains feront un stage de 3^{ème} dans une entreprise valorisante, d'autres se contenteront d'un stage « kebab ». L'avenir des uns et des autres est d'avance tracé sur des voies divergentes. Plus généralement, tous les discours sur le fait d'être abandonnés par l'Etat témoignent de ce sentiment de ne plus être partie prenante de la dynamique sociale.

¹⁵ Il est tout à fait possible d'inverser le regard sur les émeutes récentes et de les voir comme l'expression d'une demande de justice, fidèle à l'esprit de la République, plutôt que comme une menace sur l'ordre public.

¹⁶ Barbara Stiegler, *Il faut s'adapter. Sur un nouvel impératif politique*, Ed Gallimard, 2019

¹⁷ Peter Sloterdijk, *Règles pour le parc humain, Ed Mille et une nuit, 2000. Cet écrit a beaucoup inspiré cette note*

société hyper-individualiste et structurée par l'inégalité. Le risque est de se contenter de réponses autoritaires, où la contrainte prévaut, et de sanctions individuelles, comme réponse à des faits sociaux.

Ce faisant, on se trompe de cible. Réprimer des parents jugés défaillants n'aurait que peu d'effet sur la civilité et l'éducation des enfants car la sanction n'aurait qu'une faible légitimité. Ne serait-il pas plus constructif de **revenir à la finalité essentielle du politique** : créer les conditions telles que l'on puisse retisser, entremêler les différentes catégories de population et, dans l'entrelacs ainsi formé de différentes cultures, opinions, valeurs, pratiques... recréer une morale sociale partagée où l'avenir commun à plus de poids que l'avenir de chacun des individus ?

Dans les pays nordiques, il ne faut que 2 ou 3 générations pour qu'un descendant d'une famille pauvre se hisse au niveau moyen de son pays... Exemples à suivre ?



Le Bloc-Notes de l'Agence, édité et imprimé par :

Afut 
agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

Afut Sud-Alsace
33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE
03 69 77 60 70
www.afut-sudalsace.org

Rédaction : Didier TAVERNE

Direction de la publication : Viviane BEGOC

Date : Novembre 2024

*Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.*